



Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

Intitulé du GT : « Efficacité et risques pour la santé des écosystèmes de techniques de LAV alternatives à la lutte chimique » (GT TIS-TII)

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants ou une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire

Rôle et missions:

Par saisine en date du 16 juin 2023, la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) ont saisi l'Anses pour :

- dresser un bilan des expérimentations terminées ou en cours au niveau international et portant sur certaines techniques de lutte anti vectorielle (LAV) alternatives aux insecticides (TIS, TII, TIS boostée, etc.);
- évaluer l'efficacité de ces différentes techniques en termes entomologiques et/ou épidémiologiques ;
- évaluer les risques des différentes techniques pour la santé des écosystèmes et formuler des recommandations en termes de surveillance et de maîtrise de ces risques.

Afin de traiter cette saisine, l'Anses souhaite constituer un groupe de travail (GT) « Efficacité et risques pour la santé des écosystèmes de techniques de LAV alternatives à la lutte chimique » (GT TIS-TII).

Composition et fonctionnement :

Le groupe de travail sera composé de 6 à 10 experts francophones, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres.

Les travaux de ce GT seront réalisés en lien avec les experts du GT « Vecteurs », du GT « Biotechnologies », le GT « Macroorganismes utiles aux végétaux » et seront validés par le comité d'experts spécialisé (CES) « Biocides » auquel le GT sera rattaché.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent notamment des domaines de la lutte anti-vectorielle (LAV), de l'évaluation de l'efficacité de la LAV, de la bio écologie des vecteurs, de l'entomologie médicale et des biocides.

Les compétences spécifiques souhaitées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées » pour la constitution du groupe de travail.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT, sur décision du directeur général.





La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois à compter de la 1ère réunion du GT. Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 semaines.

Les experts constituant le GT « TIS-TII » se réuniront en séances plénières sur le site de l'Anses à Maisons-Alfort ou à distance environ toutes les 3 - 4 semaines durant leur mandat. La finalisation des travaux du GT est prévue pour mi-février 2025, avec un rendu intermédiaire attendu pour mi-juin 2024.

Le cas échéant, le GT pourra auditionner les représentants d'organismes (opérateurs de LAV, scientifiques, etc.) ou de parties prenantes dont il jugerait la contribution utile à ses travaux.

Chaque expert contribuera aux travaux d'expertise collective par une participation active aux réunions, aux discussions, et à l'analyse des données, par une relecture critique de tous les documents, ainsi que par une contribution à la rédaction du rapport d'expertise.

ANSES/FGE/0019 [version d] plan de classement PR1/ANSES/2 Page 2 sur 2